

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CF-IOR-30-31/01/2020

Date de publication : 31/01/2020

CF - Procédures de rectification et d'imposition d'office - Procédures de l'abus de droit fiscal

Positionnement du document dans le plan :

CF - Contrôle fiscal

Procédures de rectification et d'imposition d'office

Titre 3 : Procédures de l'abus de droit fiscal

Le présent titre est consacré :

- à la procédure de l'abus de droit fiscal au sens de l'article L. 64 du LPF (chapitre 1, [BOI-CF-IOR-30-10](#)) ;
- à la procédure de l'abus de droit fiscal au sens de l'article L. 64 A du LPF (chapitre 2, [BOI-CF-IOR-30-20](#)) ;
- au comité de l'abus de droit fiscal (chapitre 3, [BOI-CF-IOR-30-30](#)).